



Association Libre en Communs

Conseil d'administration
Procès-verbal du 11 juin 2023

Ordre du jour

- Retour sur l'Assemblée générale.
- Nouvelle Commission « vie Intellectuelle ».
- Demande d'Électrocycle.
- Gestion des projets internes et externes.
- Fédivers.

Quorum (membres présents)

Les membres du Conseil d'administration de Libre en Communs se sont réunis au moyen de la visioconférence, présidés par Julian Barathieu, président de l'association l'ayant convoquée conformément aux statuts.

Sont présents : Julian Barathieu, Adrien Bourmault, Cyril Louarn, Claudia Ma, Christian Momon, Jean Sirmai. Cyril Louarn quitte la réunion à environ 11h30.

Le quorum étant atteint par 100 % puis 83 % des présences et représentations, les débats peuvent se dérouler valablement.

Délibérations

Les membres du Conseil d'administration de Libre en Communs, après débat sur chacun des points, procèdent aux délibérations suivantes.

Retour sur l'Assemblée générale

- Voici un bilan de l'Assemblée générale :
 - statistiques :
 - quatorze personnes étaient présentes sur place ;
 - quatre personnes étaient présentes à distance ;
 - le scrutin comptait quarante-trois inscrits :
 - quinze personnes ont voté à distance ;
 - onze personnes ont voté sur place ;
 - Il n'y a eu aucun incident ni vote nul lors du scrutin.
 - points forts :
 - En ce qui concerne l'organisation du lieu, le local était bien équipé, la salle était bien agencée et bien organisée, les câbles (projecteurs, microphones, etc.) étaient bien scotchés au sol, les gobelets et les assiettes n'étaient pas en plastique, un jardin a pu servir d'isoloir et il y avait également une bonne ventilation naturelle au local malgré la chaleur. Des lieux étaient accessibles pour garer son véhicule.

- Pour l'organisation matériel, le microphone était de bonne qualité, la projection était nette sur un écran maniable et transportable et l'urne était transparente pour les votes.
- Le déroulement des exposés s'est globalement bien passé. L'ordre du jour et l'organisation ont bien été expliqués aux membres, le rapport moral était riche et complet, les interventions étaient concises et dynamiques et toutes les personnes se sont exprimées et ont été écoutées.
- Des membres étaient présents sur place.
- points de vigilance :
 - pour le matériel, il faudra prévoir un lieu disposant d'un accès wifi, s'équiper d'un tableau blanc que l'on peut effacer facilement et ajouter un glossaire pour le rapport moral ;
 - organisation de la réunion :
 - attention aux membres du CA à respecter les horaires ;
 - choisir un lieu de réunion proche des moyens de transports majeurs ;
 - prévoir une Assemblée générale ordinaire plus tôt dans l'année (janvier, février).
- Le Conseil d'administration doit encore :
 - déclarer à la préfecture la nouvelle composition du bureau et les nouveaux statuts ;
 - publier les photos prises lors de l'Assemblée générale ;
 - publier l'actualité sur le site web.

Adopté à l'unanimité.

Nouvelle Commission « vie intellectuelle »

- Certaines idées autour de cette commission sont encore insuffisamment connues et discutées pour permettre une décision définitive au sein du Conseil d'administration.
- Deux possibilités sont discutées :
 - la création d'une seule commission chargée de publier des articles sur le logiciel libre et les communs qui s'élargirait, par exemple, à la traduction ;
 - la création de deux commissions où l'une serait centrée sur la réflexion et l'autre se chargerait du point cité précédemment.
- Le sujet est encore en cours d'analyse et reporté à la prochaine réunion.

Adopté à l'unanimité.

Demande d'Électrocycle

- Le Conseil d'administration est toujours en attente d'information de la Commission mécénat :
 - une présentation de Digital 4 Better ;
 - une description précise du circuit financier qui devrait être mis en œuvre.
- Le trésorier a reçu et transmis un courriel au Conseil d'administration ;
- Le sujet est reporté à la prochaine réunion.

Adopté à l'unanimité.

Gestion des projets internes et externes

- Il apparaît que la gestion de ces projets par la Commission infrastructure surcharge cette dernière et l'obligerait à gérer d'éventuelles démarches juridiques.
- Le Conseil d'administration ne peut non plus gérer directement ce sujet.
- Il est convenu de déléguer cette mission à une commission dédiée :

- création d'une Commission projets (Comprojets) ;
- co-direction par Claudia et Jean.
- Les tâches à mettre en œuvre dans un premier temps sont la rationalisation des procédures d'acceptation de projets et l'intégration de projets déjà existants.
- Une réflexion sur les définitions de « projet interne » et « projet externe » est à mener par cette commission.

Adopté à l'unanimité.

Fédivers

- Le Conseil d'administration fait remarquer la nécessité de repartager les publications de l'association sur son compte Mastodon indispensables pour sa augmenter sa notoriété.

Adopté à l'unanimité.

De tout ceci, il est dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, le 11 juin 2023

Signature (numérique)

Claudia Ma, secrétaire adjointe

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.